

20250213 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2025/02/13/au-jardin-des-chartreux-le-perpetuel-retour-a-la-rue-des-mineurs-isoles-de-lyon/>

Au jardin des Chartreux, le « perpétuel » retour à la rue des mineurs isolés de Lyon

Depuis fin janvier, un nouveau campement de mineurs étrangers isolés s'est installé à Lyon, au jardin des Chartreux. Ils sont une centaine à survivre dans des conditions de vie plus que précaires. Un retour à la case campement qui ne cesse de se répéter depuis plusieurs années.

Méline Pulliat



Une centaine de jeunes mineurs étrangers isolés vivent au campement du jardin des Chartreux. Photo : MP/Rue89Lyon

« On n'arrive pas à dormir, les tentes sont glacées même avec les couvertures », se désole Souleymane (prénom modifié). Du haut de ses 17 ans, il est le « chef » du campement de mineurs étrangers non accompagnés (MNA) installé au jardin des Chartreux (Lyon 1er) depuis fin janvier.

Ils ont entre 14 et 17 ans et sont originaires de Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Cameroun... Dans le parc donnant sur Fourvière, ils sont une centaine à s'entasser dans une cinquantaine de tentes grises. Certaines sont placées sur une bâche, trempée.

À côté de Souleymane, d'autres jeunes acquiescent en grelottant et renchérissent : « On a besoin d'aide. Le froid c'est trop dur », grommelle Bakary*, 15 ans. Ils manquent de gants, de bonnets, et de chaussures « qui ne soient pas percées sinon l'eau rentre », détaille Souleymane.



Souleymane a 17 ans et vit au campement depuis fin janvier, il avait déjà vécu au campement du Béguin (Lyon 7e). Photo : MP/Rue89Lyon

Comme pour 70 % de ces jeunes à Lyon, leur minorité n'a pas été reconnue par Forum Réfugiés, l'association mandatée par la Métropole de Lyon pour réaliser l'évaluation de leur âge. En attendant un recours auprès du juge des enfants, ils sont « jetés dehors », cingle le *Collectif Soutiens-Migrants Croix-Rousse*.

Un campement de plus, alors que le système d'hébergement d'urgence est saturé sur le territoire. Malgré l'ouverture de 380 places par l'État en 2024, et un dispositif d'environ 8 000 places dans le Rhône – 27 000 en comptant le logement adapté – plus de 14 000 personnes sont toujours en attente d'un toit dans la métropole de Lyon.

Pour les mineurs isolés de Lyon, toujours les mêmes conditions de vie précaires et dangereuses

« Les jeunes tombent tout le temps malades, en termes d'hygiène c'est déplorable », note Mathilde, une des membres du *Collectif Soutiens - Migrants Croix-Rousse* qui accompagne et aide ces mineurs isolés. Elle désigne les toilettes industrielles rouges placées à l'entrée du campement. Il n'y en a que deux pour tout le monde.



Les conditions de vie au campement sont très précaires, les jeunes font face au froid et à l'humidité dans leurs tentes. Photo : MP/Rue89Lyon

« On va se laver à Debourg (Lyon 7e) », explique un des jeunes. « On met une heure à y aller, parfois plus si on tombe sur des contrôleurs ». Depuis la fermeture des bains-douches Flesselles à Croix-Rousse, en 2016, il n'y a plus que ceux de Delessert à Gerland.

Des conditions de vie précaires et dangereuses auxquelles certains ont déjà été confrontés. Souleymane, comme d'autres ici, étaient déjà présents au square du Béguin (Lyon 7e).

À lire sur Rue89Lyon

[« Tout est trempé tout le temps » : après les intempéries, la détresse des jeunes migrants du square Béguin](#)

[Les bains-douches de la Croix-Rousse, « un lieu aussi historique qu'utile »](#)

Croix-Rousse, Béguin, Chartreux... « Un perpétuel renouvellement » pour les mineurs isolés.

« C'est un perpétuel renouvellement », s'agace Mathilde. Après [les squats et les tentes à Croix-Rousse](#), un campement s'était établi à côté de la Métropole de Lyon, en avril 2023. Puis, [en janvier 2024](#), sur les 200 présents à ce moment-là, 170 jeunes avaient été mis à l'abri par la Ville et le diocèse de Lyon. Les autres avaient de nouveau installé des tentes au square du Béguin.

Là encore, l'histoire se répète : après un an de vie dans des conditions déplorables, [160 des plus de 200 mineurs isolés ont pu être logés](#) dans un bâtiment du 7ème arrondissement, ouvert par la Ville de Lyon *le 20 janvier 2025*. Le reste a dû se retrouver au jardin des Chartreux.

Pour Mathilde et Albane, une autre membre du Collectif, de telles situations sont condamnées à se répéter. « Il y a un sous-calibrage général des structures d'accueil et du nombre de places pour ces jeunes », commente Mathilde.

À lire sur Rue89Lyon

[Un audit pointe les failles de l'évaluation des mineurs étrangers par la Métropole de Lyon](#)

[Le long parcours des mineurs étrangers non-accompagnés à Lyon](#)

« Socialement c'est un non-sens »

Interrogée à ce sujet, Lucie Vacher, (Les Écologistes), vice-présidente en charge de l'Aide sociale à l'enfance, admet que les structures d'hébergement « Stations » qui comprennent 102 places, ne « couvrent pas l'ensemble des besoins ». « Ce type de dispositif nécessiterait d'être dupliqué dans chaque département. Nous sommes pour l'instant le seul en France à le faire », met-elle en avant.

De son côté, Mathilde identifie un autre problème : « Si la situation perdure c'est parce que la présomption de minorité n'est pas appliquée ». Une analyse partagée par Lucie Vacher. L'élue plaide pour une refonte « en profondeur » du système d'évaluation pour « aller vers un dispositif national et solidaire et qui se situe de l'arrivée du jeune à la décision du juge ». « Tant qu'il n'y a pas changement structurel, il y aura perpétuellement des situations comme aux Chartreux », estime-t-elle.

Pour appeler à la reconnaissance de cette présomption de minorité, des partis de gauche des majorités municipales et métropolitaines ont co-signé avec le *Collectif Soutiens-Migrants Croix-Rousse* une Tribune, le 16 janvier dernier.

Depuis cette réunion publique qui avait rassemblé, pour la première fois, partis politiques et collectifs, signant l'espoir d'une nouvelle dynamique dans leur dialogue, les choses ont peu évolué.

À Lyon, 350 mineurs isolés se retrouvent dans la rue en attente des réponses sur leurs recours. En France, ce chiffre s'élève à 3 500. « Socialement c'est un non-sens », peste Mathilde en allumant sa cigarette, assise sur un des bancs du parc.

À lire sur Rue89Lyon

[Mineurs isolés : quand partis de gauche et collectifs se réconcilient](#)
[\[Tribune\] « Pour le respect des droits fondamentaux des mineurs isolés »](#)

À Lyon, la Métropole de nouveau dépassée pour mettre à l'abri les mineurs étrangers isolés

Le Collectif s'alarme d'un autre problème. Depuis quelques semaines, seule une dizaine de jeunes « primo-arrivants » sont pris en charge par le centre d'évaluation et de mise à l'abri (CMAE) du Forum Réfugiés par jour. Ils sont environ une trentaine à se présenter. Les autres sont contraints de passer une à deux nuits dehors. Le Collectif les dirige vers le campement des Chartreux, d'autres trouvent un abri où ils peuvent.

Une situation illégale car chaque jeune se présentant comme mineur doit bénéficier d'un « [accueil provisoire d'urgence avant de procéder à l'évaluation de la minorité](#) ». Une mise à l'abri que doivent mettre en place les départements (dont les compétences reviennent à la Métropole de Lyon) pour une durée d'environ 5 jours.

« On a peur que ça redevienne comme en 2023 », souffle Didier, ancien membre du Collectif devant le centre de la rue Neyret (Croix-Rousse). D'août à octobre 2023, « entre [50 à 70 jeunes passaient parfois trois semaines dehors en attendant d'être pris en charge](#) », se remémore-t-il.

Lundi 10 février, ils sont 34 à attendre devant les locaux du CMAE que leurs noms soient appelés. « Cette situation ne fait plaisir à personne », admet Johann Boudon, directeur du CMAE qui nous reçoit dans son bureau. 31 garçons peuvent être mis à l'abri ici et 8 filles dans des appartements dans la métropole.



Lundi 10 février, une trentaine de mineurs isolés se présentent à Forum Réfugiés à Lyon pour être mis à l'abri avant l'évaluation de leur âge. Seule une dizaine pourront entrer. Photo : MP/Rue89Lyon

« Ces places ne suffisent jamais », reconnaît-il. Si la situation bloque en ce moment, c'est parce qu'il n'y a pas assez de places d'hôtel mises à disposition par la Métropole pour compléter, selon Johann Boudon. Actuellement, 130 primo-arrivants sont placés dans des structures hôtelières, selon la Métropole. « En ce moment les jeunes entrent au CMAE en deux jours... Ceux qui sont sans ressources passent effectivement la nuit dehors », admet le directeur du centre.

« Le dispositif pour les primo-arrivants est saturé », reconnaît Lucie Vacher. Selon elle, cela s'explique par un grand nombre d'arrivées sur le territoire de la Métropole depuis deux ans. 2 800 jeunes se sont présentés en tant que MNA en 2024, comme en 2023.

Pour faire face à cette situation : « On travaille depuis plusieurs mois pour essayer d'ouvrir un lieu à Écully », rappelle l'élu. Dans cette commune, comme à Décines, les maires (LR) s'opposent depuis plusieurs semaines à la construction de centres permettant d'accueillir des primo-arrivants durant la période d'évaluation de leur minorité. Des édiles qui n'hésitent pas à mobiliser des discours anti-migrants et à aller piocher dans le vocabulaire de l'extrême droite.

Mineurs isolés à Lyon : « On se demande comment ils ne craquent pas »

La situation ne risque pas de se débloquer de sitôt. Le tribunal administratif a rejeté, mardi 21 janvier, l'attaque en référé de la Métropole de Lyon visant à contraindre la mairie d'Écully à autoriser les travaux nécessaires à l'ouverture du centre. « La décision ne dépend que de la bonne volonté du maire d'Écully », lâche Lucie Vacher avant de compléter, « s'il ne rend pas de réponse, on continuera à porter ce sujet au tribunal ».

Au jardin des Chartreux, Albane, du Collectif s'indigne : « Beaucoup de gars ont vécu plein d'expulsions ». Elle évoque le campement à côté du siège de la Métropole, le squat de la rue Neyret, et le square du Béguin. « Ils vivent un rejet permanent, on se demande comment ils survivent et ne craquent pas », glisse-t-elle en saluant quelques jeunes du campement.

« Il y a une banalisation de la mise en danger », ajoute Mathilde. Pour elle, ces jeunes sont constamment en insécurité, arrivant dans un pays qu'ils ne connaissent pas et dont ils ne maîtrisent pas forcément la langue. « Ils sont perdus. En termes d'effectivité du droit ça veut dire quoi de les remettre à la rue en attendant le recours ? S'il n'y avait pas les associations citoyennes pour les aider dans leur démarche ils ne pourraient pas faire toutes ces démarches administratives », estime-t-elle. En particulier pour les aider à se présenter devant le juge pour leur recours.

Petite lueur d'espoir dans ce sombre tableau, le Collectif souligne que depuis l'installation aux Chartreux un regain de solidarité s'observe. Durant notre passage sur les lieux, deux personnes sont venues déposer des vêtements, des couvertures et des nécessaires d'hygiène.

Et il y en a besoin. Alors que la nuit commence à tomber, Idrissa se présente au campement pour la première fois. Il montre à Mathilde ses papiers et les documents transmis par Forum Réfugiés, qui n'a pas reconnu sa minorité. Ce soir, il dormira dans une des tentes du campement, avec un de ses camarades.